Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

Effets de l'emprunt linguistique des langues nationales du Congo Brazzaville dans les messages de Mtn et Airtel Congo[1]

Pierre Destain NTSOUA NDOMBO

Université Marien Ngouabi-Congo Brazzaville

ORCID :https://orcid.org/ 0009-0003-3961-2338

d843650@gmail.com

DOI : https://doi.org/10.55595/flash202402

Reçu :20/10/2024 **Accepté : 03/12/2024** **Publié : 30/12/2024**

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

Résumé : Cette étude examine les effets de l'emprunt linguistique des langues nationales du Congo Brazzaville dans les messages de MTN et AIRTEL Congo . L'observation du corpus montre que les opérateurs téléphoniques de ces deux réseaux font emprunt des mots et expression dans des langues lingala et Kituba qui sont deux langues nationales du Congo Brazzaville pour des fins stylistiques et publicitaires. Dans cette étude, l'objectif est d'analyser le phénomène d'emprunt dans la perspective linguistique et stylistique pour comprendre ses effets. Dans l'application de l'approche énonciative, l'interprétation de l'emprunt de ces langues en relation syntaxique et sémantique avec le français abouti aux résultats selon lesquels l'emprunt de ces langues dans les messages des réseaux téléphoniques mobile produit les effets suivants : le style d'interpellation de son clientèle ou abonné, une forme d'expressivité langagière, un langage codé et ciblé qui ne peut être perçu que par la personne maîtrisant ces deux langues.

[1] Comment citer cet article : NTSOUA NDOMBO P. D., (2024), « Effets de l'emprunt linguistique des langues nationales du Congo brazzaville dans les messages de MTN et Airtel Congo », Annales de la faculté de lettres, Arts et Science Humaines, n°13, pp. 23-39

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

Ces emprunts marquent de même l'effet de l'évocation d'un peuple et d'une identité.

Mots clés : Emprunt linguistique, effets, langue, stylistique, messages

Effects of the linguistic borrowing of the national languages of Congo Brazzaville in the messages of Mtn and Airtel Congo

Abstract: This study examines the effects of the linguistic borrowing of the national languages of Congo Brazzaville in the messages of MTN and AIRTEL Congo. Observation of the corpus shows that the telephone operators of these two networks borrow words and expressions in the Lingala and Kituba languages, which are two national languages of Congo Brazzaville, for stylistic and advertising purposes. In this study, the objective is to analyze the phenomenon of borrowing from a linguistic and stylistic perspective in order to understand its effects. In the application of the enunciative approach, the interpretation of the borrowing of these languages in syntactic and semantic relation with French leads to the results according to which the borrowing of these languages in messages from mobile telephone networks produces the following effects: the style of questioning of its customers or subscribers, a form of linguistic expressiveness, a coded and targeted language that can only be perceived by the person mastering these two languages. These borrowings also mark the effect of the evocation of a people and an identity.

Keywords: Linguistic borrowing, effects, language, stylistics, messages

Introduction

Cette étude met l'accent sur un fait linguistique important qui est l'emprunt. Le système linguistique du locuteur congolais en général dépend de trois langues : le français, lingala et le kituba. Le français est considéré comme langue officielle, lingala et kituba (Munukutuba) sont deux langues nationales du Congo Brazzaville. Ladite étude prend son appuis sur l'influence des emprunts de ces deux langues nationales dans les messages des réseaux téléphoniques de MTN et AIRTEL au Congo Brazzaville. En observant ce phénomène d'emprunt, notre étude met l'accent sur les « effets de l'emprunt linguistique des langues nationales du Congo Brazzaville dans les messages de MTN et AIRTEL Congo ». Plusieurs raisons justifient le choix de cette réflexion. Nous avons premièrement la manière dont MTN et AIRTEL manipulent les mots de ces deux langues nationales dans leurs

Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

messages. Deuxièmement l'influence que ces mots emprunts apportent dans les messages. Et enfin la particularité d'emploi de ces langues différentes dans l'énoncé (langues nationales et langue officielle). Notre objectif principal est de comprendre les effets produits par la combinaison de ces langues dans la perception du message.

La notion de l'emprunt ayant été abordé par plusieurs linguistiques, il demeure un champs d'investigation pour des chercheurs. Certains l'ont abordé comme une aventure langagière, d'autres comme le procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement comme une unité ou un trait linguistique d'une autre langue. D'autres auteurs le considèrent comme une condition sociohistorique qui fait évoluer les situations sociolinguistiques, comme le développe Louise Dabène et Stéphanie Costa (1995, p.1) dans « L'emprunt en situation de fossilisation ». Arsène Elongo (2016) s'agissant de l'emprunt, il apporte sa contribution sous le thème « Emprunts stylistiques du partenariat interactif entre lingala et le français ». Il aborde l'une des modalités partenariales entre les langues : la technique des emprunts stylistiques. Pour lui, cette modalité des emprunts est établie comme un fait langagier du partenariat entre langues africaines et langues scientifiques ou langues de la mondialisation. Tenant compte de ses observations, notre préoccupation ici, est d'étudier les effets produits par l'emprunt des langues nationales congolaises (lingala et kituba) dans les messages de MTN et AIRTEL Congo. A cet effet, quels sont les effets produits par l'emprunt de ces langues dans les messages de MTN et AIRTEL Congo ? A cette question centrale il y a une dite secondaire : Quelles sont les motivations de l'emploi des langues nationales dans la téléphonie mobile MTN et AIRTEL Congo ?

Ces questions font appel aux hypothèses suivantes : Le phénomène des emprunts des langues Kituba et Lingala dans les messages de MTN et AIRTEL Congo produirait des effets linguistiques et styliques du langage. Les motivations de l'emploi de ces langues chez MTN et AIRTEL seraient un moyen de transmission claire des offres et des informations auprès de leurs clients. Le principe de base consiste donc à partir des traces formelles de la présence d'un énonciateur et de la façon dont il anime la production de son message. L'énonciation étant « l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé… » *Dictionnaire de linguistique* de Jean Dubois, Mathée Giacomo louis et ali. (1994, p.480). L'approche énonciative nous aidera à aboutir aux résultats de cette étude. Les principaux axes de l'étude sont :

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

définition du concept ; Corpus et présentation de MTN et AIRTEL Congo ; Emprunts comme valeur interpellative ; Emprunts comme le concept de l'alternance codique et l'emprunt comme fait stylistique.

1. Définition du concept

Le concept phare retenu pour cette étude est le mot « emprunt ». Nous allons faire un contour sur quelques observations des auteurs pour bien cerner l'usage et la définition de ce mot.

1.1. Emprunt

Le mot *emprunt* est un terme très vaste. Les linguistes et les grammairiens apporte chacun une définition. L'*emprunt* est considéré comme un fait pour une langue d'incorporer une unité linguistique ou mot d'une autre langue. C'est donc un phénomène linguistique, comme le souligne Guilbert Louis (1976, p.89) que l'emprunt « c'est un élément nouveau, qui est intégré dans le système linguistique et qui enrichit la collection des segments linguistiques ». D'après *Le grand Robert de la langue française* l'emprunt:

> « C'est un acte par lequel une langue s'incorpore un élément étranger (emprunt phonétique - auditif, emprunt graphique - visuel, emprunt de syntaxe, emprunt de vocabulaire, le mot d'emprunt). Unité lexicale ou terminologique d'une langue provenant d'une autre langue. Les emprunts peuvent être originaires de n'importe quelle langue ».

A en croire la définition du dictionnaire *Grand Robert*, l'emprunt est donc l'action de prendre un aspect typique à une langue pour l'introduire dans une nouvelle langue. C'est dans cet élan que Jean Dubois et al. (2012, p.512) affirment que : « [Le] xénisme est un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères ». De même Louis Deroy (1961, p. 215) évoque l'idée selon laquelle « Il est nécessaire d'articuler que le cercle de vie d'un emprunt commence par un « xénisme », car l'emprunt généralement « [il] s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère. » (Louis Deroy, 1961, p. 215). Il poursuit son idée en disant que « Le terme emprunt mérite quelques commentaires. D'abord, il est employé avec deux sens bien distincts : « action d'emprunter » et « chose empruntée » (Louis Deroy, 1961, p.14). L'emprunt ne concerne pas forcément que les mots. Une langue peut emprunter des traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou encore sémantiques d'une autre langue. C'est dans cette perspective que Louis Derov (1961, p.2) écrivit :

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

> « On entend souvent par « emprunt » le seul emprunt de mot ou emprunt lexical. Il est, en effet, le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu. On ne doit cependant pas oublier que les langues s'approprient aussi des sons, des façons d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques. Mais c'est de l'emprunt de mot que procèdent, en réalité, tous les autres, sauf peut-être certaines influences syntaxiques ».

L'emprunt ainsi défini dépasserait donc l'axe des signifiants pour emprunter jusqu'au plus fin trait sémantique. Cela signifie que l 'unité empruntée peut être un phonème ou un trait phonologique, un syntagme, un morphème ou encore un lexème. Jean Dubois (1973, p.177) indique dans son *Dictionnaire de linguistique* que : « L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langue ». Arsène Elongo (2016) aborde la thématique du partenariat entre langues africaines et la langue française. Il aborde l'une des modalités partenariales entre les langues : la technique des emprunts stylistiques. Pour lui, cette modalité des emprunts est établie comme une aventure langagière du partenariat entre langues africaines et langues scientifiques ou langues de la mondialisation.

Christiane Loubier (2011, p.10) propose aussi deux définitions de l'emprunt linguistique selon qu'il désigne le procédé ou l'élément emprunté. Pour cet auteur l'emprunt est le : « Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. Unité ou trait linguistique d'une langue qui est empruntée intégralement ou partiellement à une autre langue ». Christiane Loubier (2011, p.14) fournit alors une typologie de l'emprunt sous forme de catégories : Emprunt lexical, Emprunt syntaxique, Emprunt phonétique. C'est dans cet aspect que cet auteur pense que :

> « L'emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens forme. Cette caractéristique le différencie des autres catégories, particulièrement de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux. »

Pour cet auteur, l'emprunt peut varier des formes selon l'usager. Il peut être intégral ou partiel. Il consiste en prenant un mot d'une langue donnée et l'intégré dans une nouvelle langue différente de la première. Jean Dubois

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

(1973, p.252) aussi évoque la notion d'interférence en rapport avec l'emprunt : « L'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue A ». L'emprunt peut être considéré dans une certaine optique comme une conséquence du « bilinguisme » « multilinguisme », et des interférences linguistiques. Un emprunt est un terme qu'un locuteur, une locutrice ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue. « L'utilisation du mot emprunt est toutefois discutable dans la mesure où il n'y a ni contrat à respecter ni dette à rembourser et où les mots n'ont pas à être rendus » (Françoise Armand et Érica Maraillet, 2013,) .

Phelizon (1976, p.75), définit l'emprunt comme un « processus par lequel une langue ou un dialecte reçoit une unité linguistique d'une autre langue ou d'un autre dialecte. Le terme emprunt désignerait alors le procédé, c'est-à-dire l'acte d'emprunter ». Toutefois, ce terme désigne aussi l'élément emprunté. On le définit alors comme un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue. L'emprunt lexical est considéré comme le résultat logique du contact de langues et du multilinguisme. Jean Dubois (1973, p.177) indique dans son ouvrage *Dictionnaire de linguistique* que : « L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langue ». Mais dans le fond, le mot « emprunt » peut réellement être un euphénisme. Comme l'affirme Henriette Walter (1997) : « Pour désigner tous ces mots que les langues du monde apportent à l'une d'entre elles, les linguistes ont un euphémisme plaisant : ils parlent pudiquement « d'emprunts » chaque fois qu'une langue prend des mots à sa voisine, tout en n'ayant pas la moindre intention de les lui rendre un jour ». La langue n'emprunte pas des mots, elle les prend à une autre langue, les adopte et les intègre à son lexique en les adaptant à ses propres règles phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

2. Corpus et présentation de MTN et AIRTEL

Cette section à deux points essentiels, voir en premier notre corpus d'étude et en seconde lieu présenter d'une manière brève les deux réseaux MTN et AIRTEL.

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

2.1. Corpus

Tout travail scientifique s'appuie sur une méthode précise pour aboutir aux résultats conséquent. Pour celui-ci, nous partons d'une constitution du corpus par l'assemblage de quelques messages de MTN et AIRTEL Congo, pour avoir une base de données. En effet, « La constitution d'un corpus suppose la prise en compte d'un nombre élevé d'énoncés ; c'est-à-dire le dépouillement d'une quantité importante de texte. Alors, la méthodologie adaptée à notre étude c'est la linguistique du corpus. C'est dans cette même perspective que Jacques Marie-Paul (2005, p.4) écrit que : « La linguistique du corpus apparait bien alors comme le meilleur moyen d'atteindre la diversité des faits de langue authentique ». Avec cette méthode, le linguiste ou le chercheur raisonne à partir d'exemples attestés et à partir des phrases forgées par d'autres locuteurs. Afin de constituer notre corpus, nous avons choisi les réseaux téléphoniques MTN et AIRTEL Congo. Ce choix se justifie par les effets que produisent les mots emprunts dans leurs messages téléphoniques, du fait que « Quand on parle d'emprunt linguistique, c'est d'abord aux mots que l'on pense » (Louis Deroy, 1956, p.57). Nous avons relevé quelques emprunts lingala et Kituba employés en relation avec le français dans les extraits des messages, affiches, documents des réseaux téléphonies MTN et AIRTEL Congo des années 2023 et 2024.

2.2. Présentation de MTN et AIRTEL

AIRTEL et MTN sont deux (02) opérateurs qui évoluent sur le marché de la téléphonie mobile. Airtel est l'un des plus grands opérateurs de téléphonie mobile dans le monde. D'origine indienne, cette société a racheté les filiales africaines de Zain, une société anonyme de télécommunications koweïtienne, en avril 2010. Zain a pris une importance mondiale en rachetant en 2005 la compagnie néerlandaise Celtel. Warid qui était le troisième opérateur de téléphonie mobile du pays en mars 2008, a été à son tour racheté par le groupe Airtel en novembre 2013. MTN quant à lui est une entreprise de téléphonie mobile née de l'achat de Libertis, Télécom le 09 décembre 2005, qui avait déjà six (06) années d'existence au Congo. Ses actions sont entièrement détenues par le groupe MTN International. Dans ces deux réseaux nous avons extrait les emprunts en Lingala et kituba. Le kituba et le Lingala sont des langues nationales du Congo Brazzaville.

3. *Emprunts* comme valeur interpellative

L'*emprunt* des mots en lingala tout comme en kituba par les opérateurs de MTN et AIRTEL Congo, joue le rôle de l'interpellation de leurs clients ou

abonnés dans le but d'informer et d'attirer l'attention de ces derniers sur des offres (forfaits, vente des téléphones et des routeurs) mises à leur disposition. C'est dans cette optique que Carole Checri (1995, p.2) affirme que : « l'emprunt étant un moyen d'information et de communication, il est compréhensible que tant de publicités y aient recours, surtout qu'il marque le message d'intention … » . Il suscite de l'attention des lecteurs ou des clients dont le message est destiné. Cette interpellation est appuyée par l'emploi de l'apostrophe introduit par une forme de salutation avec l'usage soit du lingala ou des mots anglais qui sont aussi des mots emprunts. Nous pouvons constater cela dans ces messages envoyés par les réseaux téléphoniques MTN et AIRTEL qui sont évocateurs de l'interpellation :

1- ***Mbote moninga*** *! Voici un aperçu du shooting de notre artiste MIXTON. Tape vite *222*5*1*11# et clique sur le lien reçu pour voir 50/jr. (MTN)*

2- ***Yelo ndeko*** *! la réception de cet appel a duré 5min0 sec et vous bénéficier d'un bonus de 2min 30sec. Tapez *555*253# ok pour consulter votre bonus. (MTN)*

3- ***Hey ndeko*** *! prends ta part des 30 MILLIONS avec PARIDIRECT. Fais tes PARIS avec Airtel Money et GAGNE GROS. Promo spéciale pour toi ! Tape vite *128*500#. (AIRTEL*)

Dans ces énoncés, il y a l'emploi à l'initial d'une interpellation traduit par la salutation qui se fait par des mots emprunts anglais (Yelo, Hey) en position initiale dans (2) et (3) suivi des mots lingala (ndeko) dans (2) et (3) qui signifie « ami » en français. En effet, les syntagmes « mbote moninga, yelo ndenko, Hey ndeko » considérée comme mise en apostrophe, marquent la valeur interpellative. Cette interpellation est une interpellation ciblée, car elle est orientée vers des lecteurs connus qui sont des clients utilisant les produits de ces réseaux. Les réseaux mobiles MTN et AIRTEL Congo introduisent leur publicité ou leur information par l'interpellation qui se termine par le point d'exclamation, puis suivi d'une séquence expliquant l'objet du message ; c'est-à-dire qu'après l'apostrophe la suite des énoncés sont des phrases à forme affirmative. De même les réseaux mobiles ont instauré un système d'apostropher au début des messages envoyés à leurs abonnés les mots emprunts en lingala pour mieux interpeller et excités les abonnés à la consommation des produits. Cela se justifie par une panoplie des allocutions introductive. A l'exemple de ces énoncés :

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

4- ***Ndeko !*** *ce soir le Sénégal joue contre les Pays-Bas ! pariez avec votre compte Airtel money sans faire de dépôt ! gagnez gros avec pari direct ! RDV sur *128*500# . NB : le match sera disponible sur airtel TV (AIRTEL)*
5- ***Ya sika !*** *pour tout smartphone achete et active avec 1 SIM Airtel tape *121*20 # et gagnez 15 GB KDO + 100% de bonus sur les forfait internet de 7 et 30 jrs. (AIRTEL)*
6- ***zala scotche kaka na airtel !*** *1000 sms a 100f seulement pour en bénéficier tapez *128*5*2#.* ***ya boye oko mona wapi****. (AIRTEL)*
7- ***Eyindi*** *? Ba weekends* ***elengui !*** *Profite des forfait weekends de ouf 2Gb a 500f, 5,5Go a 1200…Tape vite *121*4*6# pour les découvrir. Chez* ***biso eyinda kaka*** *VSD. 2023. (MTN)*

Ces quatre énoncés marquent un emploi interpellatif introduit par des marqueurs d'interpellation qui se justifie par la structure (mots emprunts + l'exclamation) pour donner « Ndeko ! » dans (4) qui signifie « ami », « Ya sika ! » dans l'énoncé (5) qui signifie « ce qui est neuf », « Zala scotche … » dans (6) qui veut dire « soit attacher » et « Eyindi ?» dans l'énoncé (7) qui veut dire « c'est chaud ». Tous ces morphèmes à l'initiale sont apostrophés. Ces mots lingala marque une interpellation informative aux abonnés de ces réseaux. Introduit par une séquence exclamative dans (4), (5) et (6), ces interpellation sont donc caractérisées par une forte émotion de joie, de surprise, des sentiments vifs, à l'endroit des abonnés. C'est pour attirer directement l'attention des abonnés qui sont purement congolais ou ceux ayant la maitrise de lingala , leur poussé à lire l'information reçue par message et d'en faire usage.

4. *Emprunt* comme concept de l'alternance codique

Le concept de l'alternance codique est un concept composé de deux vocables : « alternance » et « codique ». Le terme « alternance » selon le *Petit Robert* (1991) désigne : « une succession répétée dans l'espace ou dans le temps qui réapparaît tour à tour, dans un ordre régulier, les éléments d'une série ». Quant au terme « codique », c'est un adjectif dérivé du nom « code » qui est défini selon le dictionnaire *Larousse* (1992) comme un : « système de signes, de signaux ou de symboles permettant de représenter et de transmettre une information entre un émetteur et un récepteur ». Ainsi, en associant ces deux termes, nous allons aboutir à un concept qui désigne tout simplement : l'utilisation tour à tour et dans un ordre régulier de deux ou plusieurs codes.

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

Plusieurs appellations ont été attribuées à ce phénomène de l'alternance codique. Certains chercheurs comme les anglo-saxons, ont opté pour les terminologies ci-après : code switching, code mixing et code changing. Les autres adoptent des appellations françaises telles que : alternance codique, alternance des codes, alternance des langues. Cette abondance de dénominations reflète en quelque sorte les difficultés affrontées par les linguistes et les sociolinguistes à délimiter et à unifier l'appellation de ce phénomène, et par voie de conséquence, une abondance de définition selon les références, les approches et les représentations de chaque penseur. Dans le cadre de cette étude nous optons pour l'appellation française « alternance codique ». En effet, il s'agit d'un concept à multiples facettes selon le contexte dans lequel il évolue. Ainsi, plusieurs définitions peuvent être prises en compte pour rapprocher ce concept selon l'angle susmentionné : D'un point de vue sociolinguistique, John Gumperz (1989, p.57) définit l'alternance codique comme étant « La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». Dans une autre définition, John Gumperz (Idem, p.95) éclaircit qu'il s'agit bien d'une : « Technique de communication que les locuteurs utilisent comme stratégie verbale ». Hamers et Blanc (1983, p.445) de leur côté considèrent l'alternance codique comme : « Une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale ». Et ce code est compris dans cette étude comme étant des mots emprunts aux langues nationales pour mieux exprimer l'intention du message et son but. Ces énoncés font l'objet de ce fait :

4 *Vous venez de recevoir 250MB valable 7j afin d'expérimenter la vraie puissance de la 4G et profiter de la meilleure connexion internet du Congo.* ***MEKAO KANGAMA*** *!*

5 ***ZALA a l'aise*** *!!! plus besoin de vous déplacez pour acheter du crédit avec airtel Money, recherchez votre compte partout et tout moment en composant *128*1# (AIRTEL)*

6 ***Eyindii ba*** *weekends* ***elengui*** *! Profite des forfaits weekends de ouf : 2GB à 500f, 5.5 GB à 1200f. Tape vite *121*4*6# pour les découvrir chez* ***biso éyindakaka.(****AIRTEL)*

Ces énonces nous montrent l'utilisation de plusieurs codes linguistiques. Dans (6) par exemple nous avons une suite de code comme « Eyindii ba ...,

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

Elengui …, Biso évindakaka ». Cependant définir, de façon consensuelle, le concept de « l'alternance codique » est un véritable codificateur du message. Ce sont les mots empruntés des autres langues qui sont compris comme des code pour la saisie du message. Nous pouvons donc comprendre que pour qu'un message soit compris, il faut que le lecteur du message sache parler les langues lingala et kituba pour comprendre le message. Car les mots emprunts des langues nationales « MEKA O KAGAMA » dans l'énoncé (4), signifie littéralement en français « tu goûtes tu t' attaches », « ZALA à l'aise », signifie « soit à l'aise ». Cela devient un code dans la mesure ou celui qui n'est pas du Congo Brazzaville où du milieu l'on parle ces langues nationales aura du mal à comprendre le message. Car en usant de ces emprunts, le message devient codé. Ces messages de MTN et AIRTEL sont intentionnés à un lecteur bien précis et bien connu. C'est donc au besoin du discours que les opérateurs de ces réseaux écrivent pour toucher l'attention des clients. C'est dans cette optique que Shana Poplack (1980, p.586) dit que :

> « L'alternance codique consiste en sociolinguistique à introduire, à des fins discursives un élément assez important d'une langue B dans une langue A. Entre deux phrases ou à l'intérieur d'une même phrase le locuteur plurilingue change de code. Dans l'alternance codique les éléments empruntés ne sont pas linguistiquement intégrés »

C'est dans la pertinence et la valeur des mots Lingala et Kituba que les réseaux téléphoniques en font usage. Cela peut aussi s'illustrer par les énoncés suivants :

8- ***EKO Yinda*** *!! le 29 juillet à la galerie NF à 17h avec Fally et nombreux autres invites paf std 20000f vip o partir 50000. 10% de reduction via Airtel Money. (AIRTEL)*
9- ***Eyinda*** *!! Active un forfait internet via airtel money et participe chaque semaine au tirage au sort pour gagner un tichet au concerts de Fally. Tape *121*4# (AIRTEL)*
10- ***Po butu ekomi molayi*** *de 00h à 5h, benga ba masta avec les forfaits de nuits : 100mn a 100f (1jr), 700mn à 500f (7jrs) et 3000mn a 150f. Tapez vite *121*1*5*5# (AIRTEL)*

Dans les énoncés (8), (9) et (10), à l'image de ce que Shana Poplack (1980) évoque, les rédacteurs des messages de la société AIRTEL Congo introduisent dans le discours une langue B qui est le lingala dans la langue A qui est le Français. Ceci dans le but de persuader les abonnés AIRTEL. Cette

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

introduction de la Langue B dans la langue A, renvoie donc au phénomène de l'alternance codique ; c'est-à-dire, l'emprunt devient un mot clé véhiculant un message sous forme d'un code, dont la perception est réservée qu'aux personnes en situation de communication. Les mots ou expressions empruntés sont linguistiquement intégrés comme signifiées dans l'énoncé. L'emprunt dans ces langues nationales devient donc synonyme des codes langagier dans le sens où il n'y a que les habitants du Congo Brazzaville et ceux ayons la maitrise de ces langues qui pourront comprendre les informations véhiculées par le biais de ces réseaux.

5. *Emprunts* comme fait stylistique

Nous voulons montrer dans le présent point comment les opérateurs des réseaux mobiles font de l'emprunt des langues nationales comme un fait stylistique. L'emprunt des langues nationales créait le phénomène de l'expressivité stylistique quand ces réseaux téléphoniques emploi d'une part dans la même phrase le français et le Kituba d'autre part le français et lingala dans l'énoncé. Le Congo est un pays multilingue, avec environ 70 langues ethniques. Le lingala et le kituba sont retenus comme langues nationales et sont beaucoup plus courants que les autres langues. Pour des raisons socio-historiques, il y a aussi une répartition géographique entre ces deux langues. Le kituba, de son côté, est beaucoup utilisé dans le sud du Congo Brazzaville ou dans le sud du Congo en général. Il est aussi utilisé dans les quartiers sud de Brazzaville. Ce brassage des langues devient une expressivité stylistique chez les opérateurs des réseaux téléphoniques dans le but de persuader et de toucher la sensibilité de ses abonnés. Comme fait stylistique, les deux cas seront présentés selon les points ci-après : Contact du français avec le Kituba et le contact du français avec lingala.

5.1. Contact du français avec le Kituba

Le kituba, le munukituba ou le monokituba est une pidgin[2]Koongo utilisé principalement le long de l'axe Brazzaville Pointe Noire, Dolisie, Mossendjo, Mayoko, Mbinda) au sud du Congo. Le massif Montagneux du Mayombe est un obstacle qu'il franchit le long de la voie du chemin de fer Congo-Océan (CFCO), assez peu utilisé à Point Noire, il semble l'être un peu plus dans la région de Hole au débouché de la traversée du Mayombe comme conséquence de l'afflux de main d'œuvre étrangère altérée par les mines de

[2] - Langue d'origine mixte, rudimentaire et utilisé par des personnes de langues maternelles différentes.

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

potasse qui étaient exploitées sa remontée vers le nord hors du pays kongo est observée en direction de Mayoko : elle est en relation directe avec le trafic occasionne par les activités de la compagnie Minière de l'Ogoué (comolog) dans le temps à Moanda (Gabon) trafic qui relie cette station à Dolisie sur le CFCO (Dolisie-Mbinda). Dans la communication des habitants de la zone sud, surtout dans les villes de Pointe Noire, Dolisie, Nkayi et Brazzaville nous constatons un métissage de langues. Dans leur parler, s'il commence par le kituba ils finissent par le français et vice versa. Dans d'autre cas quand un habitant du sud exprime en kituba, il emprunte les mots français. C'est dans cette même perspective que les réseaux mobiles ont adopté cet technique comme un style de communication. Ces énoncés illustrent ce phénomène :

11- *+10 GB dans ma nouvelle vie* ***KU Tarde ni ku perdre****. Des mégas cadeaux à l'achat d'un smartphone dans nos agences et nos boutiques partenaires. (MTN).*

12- ***Beno mossi be tala pangui me gagner moto, iki be ke na vinguila*** *? Accumulez des points et gagnez de nombreux lots en effectuant des transactions par Airtel Money. (AIRTEL).*

Ces messages des réseaux téléphoniques sont d'une implication de l'emprunt du Kituba. Dans (11) l'énoncé commence par une séquence en français puis introduit toute une suite en kituba « ku tarde ni ku perdre » qui signifie en français « tarder c'est perdre ». Et l'explication de la phrase toute entière signifie « +10 GB dans ma nouvelle vie, si tu tarde tu perds les 10 GB ».Or dans l'énoncé (12) les opérateurs de la communication de Airtel introduisent le message en kituba en deux séquences. La première consiste en une phrase d'information et s'en suis d'une interrogation « Beno mossi be tala pangui me gagner moto, iki be ke na vinguila ? » et le termine en français par les explications liées au jeu « Accumulez des points et gagnez de nombreux lots en effectuant des transactions par Airtel Money ». L'explication complet de cette séquence phrastique est : « Regardez vous-même l'autre à gagner une moto, qu'est-ce que vous attendez ? ». L'emploi de ce métissage des langues est dans le but de persuader et de convaincre les abonnés pour de vouloir jouer aux jeux. C'est donc une manière de s'exprimer.

5.2. Contact du français avec le Lingala

Le Lingala est la deuxième langue nationale du Congo Brazzaville; c'est la « langue du fleuve » répondue de Brazzaville à la frontière avec la République Centrafricaine le long du Congo et de L'Oubangui, ainsi que de leurs affluents mais aussi de part et d'autre axes routiers comme Brazzaville

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

- Ouesso Souanké et de ses ramifications vers le Plateau Kouhouya (Léhoua) Ewo et Kellé. Cette langue résulte donc de la pidginisation de ses ramification de l'idiome de l'ethnique ngala du moyen fleuve qui fournissait jadis des piroguiers expérimentés (idiome bantou, elle est utilisée dans des ethnies dont les langues appartiennent à des groupes linguistiques différents. Le lingala est la langue largement utilisée dans le nord du Congo Brazzaville, de nos jours il devient en usage pratiquement dans tout le Congo Brazzaville, bien qu'il a une faible emploi dans d'autres localités. Le Lingala au nord est aussi métissé avec le français. C'est aussi une langue de communication largement utilisé par les réseaux mobiles et devient un fait du style. C'est une langue est surtout employé dans la ville de Brazzaville est qui interfère avec le français. MTN et AIRTEL ont fait usage comme moyen d'expression et stylistique. Ce qui devient un facteur de l'expressivité langagière. Nous pouvons observer ce phénomène dans ces énoncés ci-après :

13- ***Oyebi ko lové*** *dis un mot … 2023 (AIRTEL).*
14- ***Zala*** *scotch**e kaka na airtel** ! 1000 SMS A 100F SEULEMENT. POUR EN BENEFICIER TAPEZ *128*5*2#. **Ya boye oko mona wapi**. (AIRTEL)*
15- ***Bolingo eza godeeh*** *! Gagne une journée en amoureux dans un magnifique hôtel et plein de surprises avec **feti na feti na airtel** Money, inscrit toi au *262#. (AIRTEL)*
16- *Une déclaration d'amour sans cadeau **Eza Ndé** conférence de presse ! (MTN)*
17- *Votre bonus du mois est épuisé. Profitez de la meilleur connexion internet avec le nouveau forfait **ndeko** sur *154*3*5*1# ok. Alors on fait quoi aujourd'hui ? /24/01/2023, (MTN)*
18- ***Eyindi*** *? **Ba** weekends **elengui** ! Profite des forfait weekends de ouf 2Gb a 500f, 5,5Go a 1200…Tape vite *121*4*6# pour les découvrir. Chez **biso eyinda kaka** VSD. 20/20/2023, (MTN)*
19- ***Ya sika eyeeeee*** *!! **Bo Ndimaka pe bato kooooo** !!! internet **mobobé eeee** *121*4# (AIRTEL)*

L'observation de ces messages montre que les opérateurs de ces réseaux MTN et AIRTEL emploient deux langues de natures différentes dans un même message ; c'est-à-dire le lingala et le français. Bien que nous puissions avoir quelques mots anglais comme « weekends » dans l'énoncé (18), notre accent est mis sur l'usage du lingala. Ces messages sont en français mais avec plusieurs implications de l'emprunt du lingala qui est soit en position initiale comme dans (13), avec le syntagme « Oyebi ko lové », est suivi d'un autre

Annales de la FLASH **N°13 Décembre 2024, pp.23-39**
Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

syntagme en français « dis un mot… » dont tout le message signifie en français « Tu sais aimer, dis un mot ... ». Dans ces énoncés, l'expressivité ou le style du langage est caractérisé par la technique dont les opérateurs de ces messages font le mixage du lingala avec le français. L'interprétation donnée à ce mixage ne peut être donner que par des locuteurs parlons ou connaissons le lingala et le français. Le fait stylistique et aussi constaté par l'usage de l'emprunt du lingala dans toutes les séquences phrastiques, comme dans les énoncés (14), (15) (18) et (19). Dans (14) par exemple « *Zala scotche kaka na AIRTEL »* qui est présent dans la première phrase du message et signifie en français « demeure attacher qu'à AIRTEL » *et « Ya boye oko mona wapi »* dans la troisième phrase du message. Ce qui signifie en français (Nulle part à ailleurs on peut trouver cela). Nous constatons même que c'est toute la phrase qui est en lingala. Dans (15) nous constatons aussi l'ensemble de la phrase est en lingala « *Bolingo eza godeeh !* », suivi de la deuxième phrase marquée par l'expression en lingala *« feti na feti na airtel »* signifiant en français (il n'y a que la fête chez AIRTEL). Et enfin, dans (18) l'extrait nous présente trois phrases de formes différentes ayant chacune un mot ou expression lingala. La première phrase est présentée en un mot constituant une phrase interrogative « *Eyindi ?»* qui signifie (ça chauf ? c'est chaud ?). Il est suivi par une nouvelle phrase à la forme exclamative « *Ba weekends elengui ! »* qui veut dire (les weekends de joie). Et enfin la dernière phrase introduisant l'emprunt lingala dans cet extrait et « *Chez biso eyindakaka* **»** en français on traduirait (chez nous ça fait que chauffer). Quant à l'extrait (19), structuré en trois phrases, nous avons également une suite des séquences caractérisée par plusieurs mots emprunté du lingala « *Ya sika eyeeeee !! Bo Ndimaka pe bato kooooo !!! ».* Nous observons que toute la structure est écrite en lingala. Et s'il faut donner l'interprétation littérale en français, nous aurons la signification suivante : « il y a un du nouveau !! Il faut aussi accepter les autres !!! ». C'est un style très technique que les opérateurs de ces deux réseaux utilisent pour convaincre ses abonnés.

Ainsi, cette technique stylistique de l'usage de l'emprunt dans les messages de ces deux réseaux téléphoniques du Congo Brazzaville a pour but non seulement d'attirer l'attention des consommateurs, mais aussi de convaincre ces derniers pour des nouveaux produits. C'est dans cette optique que Carole Checri (1995, p.3) affirme « Mais la principale raison du recours à l'emprunt étant d'attirer, de focaliser l'attention du consommateur potentiel, on mettra d'autant mieux en valeur le produit, qu'on parviendra à lui donner une connotation dynamique, en faisant en sorte que l'emprunt soit par-dessus

tout employé à des fins expressives ». Par cette affirmation, Checri montre alors la valeur de l'emprunt dans les messages à types publicitaires ou commerciaux.

Conclusion

Cet article met l'accent sur les effets de l'emprunt linguistique des langues nationales du Congo Brazzaville dans les messages de MTN et AIRTEL Congo. Après avoir défini l'élément principal de l'étude et de présenter le corpus ainsi que les deux réseaux téléphoniques, nous avons ensuite abordé trois principaux points phares, qui se justifient par trois valeurs de l'emprunt de langues nationales, à savoir les emprunts comme valeur interpellative, emprunt comme concept de l'alternance codique et emprunts comme fait stylistique dans les messages de ces réseaux téléphoniques. Nous avons abouti aux résultats selon lesquels l'*emprunt* des langues nationales par les réseaux MTN et ARITEL Congo dans les messages ne sont point fortuites, mais pour toucher la sensibilité de ses utilisateurs ou ses abonnés. C'est dans le besoin de bien toucher les couches congolaises et surtout ceux qui maîtrisent les langues lingala et le kituba. Aussi, ajoutons que c'est un fait stylistique de l'expression juger mieux et simple à faire comprendre aux abonnés que ces sociétés partagent les mêmes langues, travaillent pour l'épanouissement de chaque abonnés, marque la confiance entre la société et ses clients et la mise en valeur de leurs produits. MTN et AIRTEL Congo font plus l'emprunt du lingala par rapport au kituba.

Bibliographie

Checri Carole, (1995), « L'expressivité de L'emprunt en publicité », In : Plurilinguismes, n° 9-10. Les Emprunt. pp. 61-68.

Dabène Louis et Galligani Stéphanie, (1995), « L'emprunt en situation de fossilisation ». In :Plurilinguismes, n° 9-10, Les Emprunts, pp.125-132.

Deroy Louis, (1961), *L'emprunt linguistique*, Revue belge de philologie et d'histoire, Volume 39, Numéro 3 pp.853-855

Deroy Louis,(1956), « L'emprunt linguistique », Bruxelles, Sté. D'édition Les belles lettres,p.67.

Dubois Jean et alii, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Ducrot

Dubois Jean, (1973), *dictionnaire de linguistique,* librairie LAROUSS, paris, p.252.

Dubois Jean,1973, *dictionnaire de linguistique*, librairie LAROUSS, paris, p.177

Elongo Arsène, (2016), *Emprunts stylistiques du partenariat interactif entre lingala et le français*, KUWALA ? ACALAN Journal, Vol 1 N°5

Éditeur: UMNG-FLASH
ISSN : 1012-1285,
E-ISSN : 3008-1831

Françoise Armand et Maraillet Érica, (2013), *Éducation interculturelle et diversité linguistique*, ÉLODIL.

Guilbert Louis. *La créativité lexicale*, Paris, Librairie Larousse 17 rue du Montparnasse, et boulevard Raspail, Paris IVe 89, 92

Hamers et Blanc, (1983), Bilingualité et bilinguisme, Bruxelles, p.445

Henriette walter, (1997), L'Aventure des mots français venus d'ailleurs. Paris : Robert Laffont.

Jacques Marie-Paul, (2005), « Pourquoi une linguistique du corpus ? », p.45, Reines, dans S. Williams (dir), la linguistique du corpus, p.4.

John J. Gumperz, (1989), Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique, p.57

Kellerman et Sharwood smith, (1986), *Language Acquisition: An Introduction,* University of Utrecht.p.2

Le grand Robert de la langue française, Le Robert, 107, avenue Parmentier, 75011 Paris

Loubier Christiane, (2011), *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécois de la langue française, p10.

Oswald, Schaeffer Jean-Marie, (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

Biographie

Pierre Destain NTSOUA NDOMBO est docteur ès lettres, spécialité en Langue et Stylistique Française. En attendant son recrutement, il exerce en tant qu'enseignant vacataire à L'Université Marien Ngouabi- Congo Brazzaville (UMNG) au département de Langue et Littérature Française (LLF).